

Edito

Madame, Monsieur,



© Mairie Damelevières

Avec le mois d'avril c'est l'arrivée du printemps, synonyme de renouveau et d'espoir. Et il nous en faut de l'espoir pour faire face à la morosité ambiante.

La décision des Etats Unis de taxer fortement les importations sans en mesurer les conséquences sociales risque de créer une onde de choc sur l'économie mondiale.

En France, la contestation par des personnes publiques, y compris au gouvernement, des décisions de justice conformes aux lois votées par nos députés remet en cause l'état de droit, qui nous protège des abus de pouvoir. La paix est fragilisée par le développement d'une économie de guerre et l'accroissement des budgets du ministère de la défense, alors que les services publics de l'éducation et de la santé manquent de moyens.

Les collectivités locales qui garantissent les liens de proximité sont elles aussi mises à contribution et voient globalement le soutien de l'Etat se réduire d'année en année.

Mais la morosité et les difficultés ne doivent pas nous empêcher de poursuivre nos engagements au développement de notre territoire. Quand bien même des projets sont pour certains reportés dans le temps, nous poursuivons notre réflexion d'aménagement du cœur de ville.

L'acquisition de la Maison forte, bâtiment datant du 11^{ème} siècle devrait être effective dans les prochains mois. Notre objectif à terme est de l'ouvrir au public afin de mettre en lumière et de faire vivre l'histoire de notre commune. Nous reviendrons vers vous pour construire ensemble ce projet. Dès le 6 mai prochain nous pourrons en discuter ainsi que des autres projets de la ville lors de notre réunion publique annuelle, à laquelle je vous convie.

En attendant je vous invite à profiter de ce temps printanier pour vous balader et découvrir l'avancée des travaux d'aménagement de la zone de loisirs, qui devraient être terminés d'ici le début de l'été.

Bien sincèrement,

Christophe SONREL
Maire de Damelevières
Vice-Président de la CC3M



Réunion publique annuelle

Mardi 6 mai à 20h
Salle Mandela

**L'ensemble de l'équipe municipale
vous accueille pour aborder toutes
les questions liées aux projets
2025 et à la vie de notre ville.**



En conseil municipal



- **Aide au premier départ en vacances**

Afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de découvrir d'autres espaces, d'autres cultures, de nouvelles activités sportives et culturelles en dehors de l'environnement familial quotidien et du quartier, la commune de Damelevières participe chaque année à la mise en place de l'opération « Premier départ en centre de vacances ».

Ce dispositif permet à des enfants de la commune de 4 à 16 ans de bénéficier d'une aide financière significative et d'un accompagnement technique dans l'élaboration de leur projet de départ. Cette opération est ouverte à toutes les familles, sans condition de ressources. Son montant est adapté à la situation et aux besoins réels de la famille, en priorité aux familles aux revenus les plus modestes.

- **Former les jeunes Damelibairiens au BAFA**

La ville a créé depuis septembre 2022 un dispositif de soutien aux jeunes Damelibairiens de 17 à 25 ans souhaitant à passer le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Pour les candidats, c'est la possibilité de décrocher un emploi dans l'animation, de renforcer son CV, de vivre des expériences enrichissantes et de s'impliquer dans la vie collective locale.

Sonia LEROY, Maire adjointe déléguée à l'enfance et la jeunesse a proposé l'assouplissement des contre parties attendues de ces jeunes au financement qui leur est proposé afin de pouvoir s'adapter à leur parcours de vie et notamment leurs choix d'études, et s'adapter aux besoins du service. Les jeunes bénéficiaires pourront donc choisir entre un financement à 100% de leur formation en échange d'un engagement à travailler au sein des ACM de Damelevières au minimum 8 semaines, ou un financement à 50% en échange d'un engagement à y travailler au minimum 4 semaines.

- **Le pôle Enfance-Jeunesse continue sa mue**

Sonia LEROY, Maire adjointe déléguée à l'enfance et la jeunesse a lancé depuis mi 2023 une réorganisation du pôle enfance-jeunesse. L'équipe de direction du pôle a été restructurée dans un premier temps. Depuis, une nouvelle organisation des équipes se met en place et les responsables de service vont désormais s'appuyer sur des relais auprès des équipes :

Sur les accueils périscolaires : deux animatrices référentes assurent le relai pédagogique au sein de l'équipe d'accueil et auprès des parents en cas de besoin

Sur les accueils extrascolaires : les directrices des accueils enfants sont montées en responsabilité sur la préparation des accueils et notamment la gestion des réservations des familles. Pour assurer ces missions la durée de temps de travail de ces agentes a été augmentée.

- **Entretien écologique des espaces verts**

Hervé Python, Maire adjoint en charge de l'environnement porte depuis plusieurs années un plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune qui permet de préserver la biodiversité en réduisant l'utilisation de produits chimiques et en choisissant des plantations peu consommatrices en eau. Dans ce cadre la ville prévoit l'achat du matériel permettant le bon entretien de ces nouveaux espaces naturels, et demande le soutien financier de la Région Grand Est pour un montant de 16 530€ hors taxes.

BUDGET PARTICIPATIF 2025 : A VOS PROJETS !

La campagne 2025 du budget participatif est ouverte. N'hésitez pas à proposer les actions que vous aimeriez mettre en place pour notre ville et ses habitants.

Le Budget Participatif 2025

Pour Qui ?

Tous les Damelibairiens à partir de 16 ans

Pour Quoi ?

Proposer un projet citoyen d'intérêt général pour améliorer le cadre de vie et le bien vivre ensemble.

20 000€

POUR UN OU PLUSIEURS
PROJETS
QUE VOUS PROPOSEZ !



Budget communal



Le budget de fonctionnement de 2025 s'élève à **3 323 100** euros pour le budget principal

Dépenses de fonctionnement



La Masse salariale représente **34 %** des dépenses de fonctionnement avec agents titulaires, 12 Agents contractuels, 15 saisonniers, 1 apprenti et 8 services communaux



Les Charges générales : **20 %** (fluides, entretien des locaux, du matériel urbain, des forêts, des espaces verts ...)



Les Subventions versées au CCAS, aux services Enfance Jeunesse, au Syndicat interscolaire, aux Associations locales et au Service secours et Incendie représentent **33.5 %** du budget



10.5 % des dépenses sont consacrés à l'investissement de la commune et **2%** sont des charges financières

Recettes de fonctionnement

54% Impôts et taxes

33 % Dotations de l'Etat, Région, Département...

6 % locations de salle, logements

6 % services, redevance concessions vente de bois...

1 % Produits exceptionnels et produits financiers

La municipalité **continue d'investir** et souhaite poursuivre son programme de réfection des bâtiments. La commune va engager cette année une étude pour la rénovation énergétique des écoles du centre et étudier la faisabilité d'une toiture solaire. Le programme d'aménagement de la zone de loisirs se poursuit ainsi que la voie douce rue du Maréchal de Lattre.

Une enveloppe budgétaire est ouverte pour l'achat de la maison forte au cœur de ville.

Les aides de l'Etat, le département, la région, l'Europe et d'autres financeurs sont sollicitées pour les investissements

En 2025, la ville n'augmente pas ses taux d'imposition, pour ne pas alourdir le budget des ménages, et ce, malgré une conjoncture économique défavorable. Il est néanmoins possible que la taxe foncière payée par les propriétaires augmente quand même de manière mécanique, du fait de l'augmentation de la valeur des biens. L'indice des prix à la consommation harmonisé a progressé de 1.7% sur un an et c'est ce chiffre qui sert de référence pour la revalorisation des valeurs cadastrales.



Composter quand on n'a pas de jardin : bientôt possible !

Saviez-vous qu'il est possible de réduire jusqu'à 30 % le poids de nos poubelles grâce au compostage domestique des biodéchets ?

Mais comment faire quand on n'a pas de jardin ou d'extérieur ? on composte en collectif !

Un nouveau site de compostage partagé va ouvrir, fruit d'une collaboration entre la ville et la communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle.

Ce site est spécialement conçu pour les résidents qui n'ont pas d'espace extérieur mais souhaitent tout de même participer à la valorisation de leurs biodéchets.

Situé à l'entrée des jardins des Chènevières, juste derrière la haie du parking récemment aménagé, ce nouvel espace garantit un accès facile pour tous.

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) a rendu obligatoire le tri à la source des biodéchets.

Depuis 2015, la résidence autonomie André Claudel a pris les devants en mettant en place un système de tri des biodéchets au sein de sa cuisine collective, afin de diminuer son impact environnemental.

En 2020, la communauté de communes a renforcé cette démarche en instaurant une redevance

incitative pour la collecte des ordures ménagères, tout en proposant des solutions comme la vente de composteurs et de lombricomposteurs aux habitants. Ensemble, faisons un pas vers un mode de vie plus respectueux de l'environnement !



La CC3M s'engage à vos côtés dans

la réduction des biodéchets

Vous êtes cordialement invité à
l'inauguration de votre site de compostage collectif

Mardi 22 avril 2025 à 18h30

PARKING DES «CHENEVIÈRES», 54360 DAMELEVIÈRES



Celle-ci sera suivie d'un temps d'échanges (30 minutes) :

« Tout ce que vous devez savoir sur le compostage »

Renseignements auprès de la CC3M
au 03 83 71 43 62
ou demandes.dechets@cc3m.fr

VILLE DE
DAMELEVIÈRES

Ce flyer se met dans le sac jaune

Au printemps et au début de l'été, c'est le temps des naissances! Les animaux sauvages élèvent leurs petits et ont particulièrement besoin de calme.

Tenons les chiens en laisse du
1^{er} avril au 15 juillet



Restons sur les chemins et les sentiers forestiers

Évitons de toucher les animaux ou de les déplacer



Ouverture pêche à la truite

Samedi 26 avril 2025

à 6h Etang des Sablières



L'étang sera fermé le 25 avril toute la journée

À la découverte des Chênevières

Les chènevières sont situées sur la zone de Loisirs de la commune. Ces jardins qui font partie intégrante de notre patrimoine local et existent depuis bientôt un siècle. Ils sont accessibles à tous grâce à la mairie.

Comment Louer votre chènevière ?

Si vous souhaitez cultiver vos propres légumes et profiter des bienfaits du jardinage, n'hésitez pas à faire une demande de chènevière à la mairie. Avec un tarif modique de seulement 7 € l'are, vous pourrez choisir parmi différentes surfaces disponibles pour donner vie à votre projet de jardinage.

Pourquoi cultiver une chènevière ?

Cultiver une chènevière, c'est bien plus qu'un simple loisir. Voici quelques raisons de vous lancer :



VILLE DE DAMÉLÉVIERES
de quoi s'y planer !

COMMUNE BIENÊTE
Mairie de Damélevières

Le jardin est beau quand il se partage

Vivaces changes Rencontres et partages

4ème Edition

en TROC

Samedi 17 Mai 2025
14h-17h / Zone de Loisirs

Echange de plants, graines, outils
plantes et conseils, ateliers divers pour toute la
famille et **partage**



Un moment musical en clôture avec un guitariste qui reprend des chansons à texte, surtout celles de Boris Vian, promet d'être à la fois émouvant et engageant. Une belle façon de terminer cette journée, surtout avec un pot de clôture pour partager des échanges et des souvenirs.

Stands & Animations dès 14h
Petit marché
Bavette - Petite restauration
& vente de crêpes

Produire naturellement : Optez pour des techniques de culture respectueuses de l'environnement, en utilisant des engrais naturels et des semences paysannes. Vous pourrez ainsi savourer des légumes de qualité, variés, locaux et à faible coût.

- **Activité physique en plein air :** Jardiner est une excellente manière de rester actif tout en profitant du grand air, et à partager en famille.
- **Transmission de savoir :** Cultiver son jardin, c'est acquérir des savoir et les transmettre aux générations futures.
- **Un cadre agréable :** Les chènevières sont situées dans une zone de Loisirs réaménagée, offrant un environnement reposant et convivial pour tous.
- **Échanges et convivialité :** Jardiner, c'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres passionnés, d'échanger des conseils, des plants ou des semences, et de renforcer les liens sociaux au sein de notre communauté.
- **Plaisir et biodiversité :** Créez un jardin coloré et fleuri, tout en favorisant la biodiversité. Le jardinage est une source de joie et de satisfaction personnelle.

Pour lancer vos cultures 2025, rendez-vous au « Vert en Troc » le 17 mai à la Zone de Loisirs

Une après-midi d'échanges de plants, boutures et rejets de vos plantes préférées, autant que de conseils et d'informations entre jardiniers débutants, amateurs ou experts !

Au jardin comme dans la vie, plus on partage plus on s'enrichit !



Solidarité

Repas des séniors

Le traditionnel repas des aînés, offert par le CCAS de la commune, a réuni le samedi 5 avril plus de 180 Damelibairiens de plus de 70 ans, en présence des élus du conseil municipal et du CCAS.

Les doyens de l'assemblée, Jeannine Kipper et Pierre Kespert ont été mis à l'honneur par M. le Maire.

Un repas fait maison et servi par la dynamique équipe de la résidence André Claudel. Comme chaque année, ce repas a été un succès.

Un véritable moment de convivialité, antidote à l'isolement et à la morosité !



© Mairie Damelevières

Inscriptions scolaires et périscolaires 2025-2026

Jeudi 22 & Vendredi 23 Mai 2025



vous à partir du 1^{er} mai 2025 auprès des Directeurs d'école :

Ecoles Louis Aragon :

- Mme Lalande directrice Ecole maternelle 03.83.75.71.83
- Mme Gielniak directrice Ecole primaire 03.83.75.73.73

Ecoles du Centre :

- Mr Kulpa directeur Ecole maternelle Jacques Prévert 03.83.75.70.72
- Mr Dirringer directeur Ecole primaire Victor Hugo 03.83.75.71.30

PERISCOLAIRE : Un-e responsable du service périscolaire de la ville sera présent pour vous informer sur les démarches d'inscription.

Expression des conseillers minoritaires

Aucun texte n'a été reçu.

Visite présidentielle à Damelevières



Jeudi 20 Mars, Christophe SONREL, maire de Damelevières accueillait Chaynesse KHIROUNI, Présidente du Département de Meurthe-et-Moselle et André CORZANI, Vice-Président aux territoires.

Avec une délégation d'élus de la Communauté de communes, il présentait les projets de la commune et du territoire dans le cadre des « Visites de cantons » organisées par le Département.

Parmi les projets présentés, celui d'une future maison de services à la population, rue du Maréchal De Lattre, a permis d'échanger sur les besoins des habitants notamment en matière de santé.

En effet, avec les départs en retraite des médecins du secteur la question devient cruciale pour éviter que notre territoire ne devienne un désert médical.

Autre projet visant la promotion du patrimoine de la ville et de la culture : l'acquisition de la Maison Forte, prévue cette année par la commune. Autour de ce bâtiment emblématique de Damelevières, la municipalité souhaite pouvoir proposer un lieu ouvert au public, permettant de faire connaître à la fois le patrimoine historique et la culture ouvrière et cheminote propre au territoire. Un tel projet rayonnera bien au-delà de la seule commune de Damelevières. Il devra être construit en lien étroit avec des partenaires du territoire lunévillois, du département et de la région Grand Est.

Rencontre avec Bruno Philippot, triathlète

En Direct (ED) : Bonjour Bruno, merci de prendre le temps de discuter avec nous. Pouvez-vous nous dire comment vous vous sentiez après avoir terminé l'Ironman à Hawaï ?

Bruno PHILIPPOT : C'était une expérience incroyable, à la fois éprouvante et gratifiante. Terminer 14ème de ma catégorie et 1078ème au général parmi 2500 concurrents est un accomplissement dont je suis très fier. La chaleur et l'humidité étaient vraiment un défi, mais j'ai donné le meilleur de moi-même.

ED : Vous avez également remporté plusieurs compétitions, dont le Triathlon XL de Gérardmer. Comment vous préparez-vous mentalement et physiquement pour ces épreuves ?

Bruno PHILIPPOT : La préparation est essentielle. Je m'entraîne régulièrement, en alternant les disciplines pour rester équilibré. Mentalement, je me fixe des objectifs clairs et je reste concentré sur ma progression. La persévérance est la clé, et je crois fermement que chaque effort compte.

ED : Quel conseil donneriez-vous aux jeunes athlètes qui souhaitent se lancer dans le triathlon ?

Bruno PHILIPPOT : Je leur dirais de ne pas avoir peur de commencer, peu importe leur niveau. Le triathlon est accessible à tous, et l'important est de prendre du plaisir tout en se fixant des objectifs réalistes. La détermination et la passion sont les meilleurs alliés pour réussir.



DEVOIR DE MEMOIRE

Dimanche 27 avril : Journée du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation

Christophe Sonrel, Maire de Damelevières et les présidents des associations patriotiques vous invitent aux cérémonies qui marqueront cette journée :

10h00 : Monument aux Morts de Vigneulles

10h35 : Monument aux Morts de Charmois

11h05 : Stèle du Souvenir, Blainville sur l'Eau

10h15 : Monument aux Morts de Barbonville

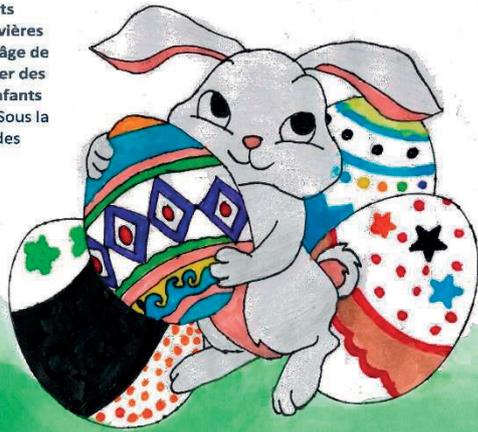
10h50 : Monument aux Morts de Damelevières

11h20 : Monument aux Morts de Blainville sur l'Eau

Chasse aux œufs GRATUIT En Famille

Dimanche 20 avril 9h/11h
Zone de Loisirs - Damelevières

Pour les enfants habitants Damelevières exclusivement, en âge de marcher et chercher des œufs jusqu'aux enfants en classe de CM2. Sous la responsabilité des parents.



CMEJ www.damelevieres.fr Damelevières Ville Mairie de Damelevières

DAMELEVIÈRES FÊTE DU LILAS COMICE AGRICOLE

JEUDI DE L'ASCENSION
Restauration - Vide grenier et artisanat



DAMELEVIÈRES fête sa Libération



29 AVRIL
20H 30
SALLE
MANDELA

1940-1945
De Saint Rémy aux Bois
et Bayon
à Blainville-Damelevières

LES PARCOURS DES DÉPORTÉS EN
CAMP DE CONCENTRATION

Conférence par
Claude Favre et
Patrice Lafaurie



DAMELEVIÈRES fête sa Libération

Maman,
je ne veux pas
la guerre !

1939-45 POLOGNE /
2022 UKRAINE
Un projet d'archives
polono-ukrainien

Мамо,
я не хочу війни!

1939-45 ПОЛЬЩА /
2022 УКРАЇНА
польсько-український
архівний проєкт

Мамо,
ja nie chcę
wojny!

1939-45 POLSKA /
2022 UKRAJINA
polsko-ukraiński
projekt archiwalny



EXPOSITION

Du 5 au 11 MAI
MAIRIE de
DAMELEVIÈRES
Salle MANDELA

Accès libre aux
heures d'ouverture
de la mairie

